



REGLEMENT DU FESTIVAL FOOT U13 (G/F) CHALLENGES DEPARTEMENTAUX U13 G (D2-D3) et U15 F

Phases qualificatives les samedis 1^{er} février, 1^{er} et 8 mars 2025
Journée de report prioritaires les 8 février (J1), 15 mars (J2) et 22 mars (J3) ou 05 avril 2024 (J3)

1- Modalités :

Les équipes ont été réparties en plateaux comprenant 3 ou 4 équipes.
Chaque équipe participera à la jonglerie et à deux ou trois rencontres définies selon l'ordre ci-dessous.

2- Règlement :

Chaque équipe peut aligner 12 joueurs titulaires d'une licence FFF dans le respect des règles en vigueur pour le critérium U13.

- **Participation des joueurs mutés : 4 max dont 1 hors-période.**
- **Les équipes seront composées des joueurs évoluant habituellement à ce niveau, la numérotation des équipes doit être respectée au regard de son niveau d'engagement en Critérium** (vérifications seront faites lors des contrôles des feuilles de plateaux).
- Lors de ces 3 journées, d'une journée à l'autre, 2 joueurs maximum ayant joué au niveau supérieur la journée précédente peuvent jouer dans l'équipe.
- **En cas de report, les joueurs ayant joué dans l'équipe supérieure lors de cette même journée ne sont pas autorisés à jouer dans l'équipe inférieure.**
- Qualification des joueurs à la phase départementale du Festival U13 G/F ou au rassemblement départemental : **équipe représentative composée de 8 joueurs ayant participé à au moins 2 journées qualificatives du niveau concerné.**
La présence des licences est obligatoire (*Impressions avec photos via Footclubs ou application Clubs Compagnon*).

- ✓ Une équipe qui ne respecte pas ces points de règlement ne pourra se qualifier pour la phase départementale du Festival Foot U13 ou pour le rassemblement départemental du Challenge.
- ✓ En cas de forfait d'une équipe sur l'une des journées de qualification, l'article 26 de l'Annexe 5 des dispositions financières du district de Maine et Loire sera appliquée, à savoir une pénalité financière.

--- IMPORTANT ---

Si lors des journées de qualification pour le Festival U13 G/F et les Challenges départementaux U13 G/F et U15F, **un incident ou un fait de violences** (verbale ou physique) impliquant directement ou indirectement l'équipe (*comportement joueur, dirigeant, éducateur, parent, ...*) **est sanctionné** par la commission de discipline du district 49, **il sera alors prononcé la disqualification de l'équipe pour le rassemblement de fin de saison.**

3- Protocole du Fair-Play :

AVANT LA RENCONTRE	APRES LA RENCONTRE
<ul style="list-style-type: none">➤ L'arbitre désigné pour la rencontre ainsi que les assistants viennent au centre du terrain face aux zones techniques.➤ Après s'être mis en ligne, joueurs, éducateurs, officiels se saluent mutuellement.➤ Equipe A et ses éducateurs saluent les arbitres, l'équipe B et ses éducateurs.➤ Equipe B et ses éducateurs saluent les arbitres.	<ul style="list-style-type: none">➤ L'ensemble des acteurs se retrouve et se serre une nouvelle fois la main.➤ Dirigeants, éducateurs, responsables d'équipes, faites appliquer cette règle et vous serez les premiers récompensés dans l'esprit, l'image que vous dégagerez.

4- Qualifications :

Les équipes sont réparties en poule de **16 à 20 équipes (14 à 20 pour les U13 F et U15 F)**.
Elles disputeront 3 journées, sans élimination, organisées par plateaux réunissant 3 ou 4 équipes.
Chaque équipe participera à 2 ou 3 rencontres ainsi qu'à la jonglerie lors de chacune des 3 journées.
Chaque journée permettra d'acquies un nombre de points.

PHASE DEPARTEMENTALE FESTIVAL U13 G/F Le samedi 5 avril 2025 (St Melaine sur Aubance)	
<i>Festival Foot U13 G</i>	<i>Festival Foot U13F</i>
<i>A l'issue de la phase qualificative, seront qualifiées :</i>	
Les 16 premières équipes sur l'ensemble des groupes ayant obtenu le plus de points.	Les 8 premières équipes sur l'ensemble des groupes ayant obtenu le plus de points.

RASSEMBLEMENT DES CHALLENGES DEPARTEMENTAUX Le samedi 17 mai 2025 (lieux à définir)			
<i>DS / D1</i>	Même Lieu de rassemblement		<i>D3</i>
	<i>U15F</i>	<i>D2</i>	
<i>A l'issue de la phase qualificative, seront qualifiées :</i>			
Les 12 meilleures équipes de DS, de la 17^{ème} place ainsi que les 12 meilleures équipes de D1 , à partir de la 17 ^{ème} place	Les 8 meilleures équipes sur l'ensemble des groupes ayant obtenu le plus de points.	Les 16 équipes sur l'ensemble des groupes ayant obtenu le plus de points	Les 24 équipes sur l'ensemble des groupes ayant obtenu le plus de points

Une seule équipe par club pourra participer à la phase départementale du Festival Foot U13, le samedi 5 avril 2025.

Une seule équipe par club et par niveau sera qualifiée pour participer aux Challenges départementaux U13 G et U15 F du samedi 17 mai 2025.

⇒ *Si plusieurs équipes d'un même club et du même niveau sont qualifiables, celle qui aura le meilleur rang sera qualifiée.*

5- Lois du jeu :

Utilisation du règlement officiel du Football à 8 du critérium U13 concernant les matches éducatifs (sauf sur la durée des matches).

6- Durée des rencontres :

U13 (G/F)	U15 F
SOUS GROUPE DE 4 EQUIPES	
1 seul temps de jeu de 20 minutes.	1 seul temps de jeu de 25minutes.
SOUS GROUPE DE 3 EQUIPES	
1 seul temps de jeu de 25 minutes.	1 seul temps de jeu de 30 minutes
SOUS-GROUPE DE 2 EQUIPES (en cas d'absence d'une ou de deux équipes)	
2 matchs de 2 x 15 minutes (un score par match)	2 matchs de 2 x 20 minutes (un score par match)

7- Déroulement de la journée :

Les équipes ont été numérotées de A à D
 Les rencontres se dérouleront selon l'ordre établi ci-dessous.

8- Ordre des rencontres et horaires :

SOUS GROUPE DE 4 EQUIPES			SOUS GROUPE DE 3 EQUIPES	
11h30	Accueil		11h30	Accueil
12h00	Jonglerie A-B et C-D		12h00	Jonglerie A-B-C
	Terrain A	Terrain B		Terrain A
12h30	A x B	C x D	10h30	A x B
12h55	A x C	B x D	11h00	A x C
13h20	A x D	B x C	11h30	B x C
13h45	Fin des rencontres		13h45	Fin des rencontres

- a) En cas d'absence d'une équipe dans un sous-groupe de 4, l'organisation devient celle d'un sous-groupe de 3.
- b) En cas d'absence d'une équipe dans un sous-groupe de 3, les 2 équipes restantes réalisent 2 matchs de 2 x 15 minutes (U13 F/G) ou 2 matchs de 2 x 20 minutes (U15 F). Le score sera relevé distinctement après chaque match.

9- Attribution des points pour les matches :

SOUS GROUPE DE 4 EQUIPES		SOUS GROUPE DE 2 ou 3 EQUIPES	
MATCH GAGNE	4	MATCH GAGNE	6
MATCH NUL	2	MATCH NUL	3
MATCH PERDU	1	MATCH PERDU	2
EQUIPE ABSENTE	0	EQUIPE ABSENTE	0

10- Jonglerie :

a) Organisation de la jonglerie :

Toutes les équipes participent à la séance du défi technique : **jonglerie en mouvement**.
 Celle-ci sera organisée avant la première rencontre de chaque équipe.
 Le défi jonglage est organisé entre les équipes s'opposant lors du 1^{er} match.
 Le cumul des scores des 8 joueurs ayant le meilleur total sur 5 mètres « pied droit + pied gauche » permet l'obtention de points.

DEROULEMENT DEFI TECHNIQUE		
POUR TOUS		
JONGLERIE EN MOUVEMENT	Sur 5 mètres	
DEPART	Ballon au sol ou à la main	
UTILISATION	1 ^{er} passage	2 ^{ème} passage
		Utilisation du pied droit ou pied gauche + Volée pied droit

Chacune des 2 équipes est accompagnée d'un dirigeant qui aura en charge les ballons et la feuille de scores.
Tous les joueurs d'une équipe jonglent les uns après les autres (prévoir un nombre suffisant de ballons).
 Le départ du ballon se fait au sol, le joueur monte le ballon avec ses pieds, ou à la main en cas de difficulté.
Le responsable annonce et note le nombre de point pour chaque joueur (max de 6 points par joueur)
 Puis on passe à l'autre équipe.

b) Attribution des points pour la jonglerie :

L'attribution de points se fera de la façon suivante en prenant en compte le cumul (volée pieds droit et gauche) des 8 meilleurs résultats :

SYSTEME DE COMPTAGE					
1 point	J'arrive dans la zone en jonglant				
2 points	J'arrive dans la zone en jonglant	+	But sur volée AVEC UN SEUL REBOND avant de franchir la ligne		
3 points	J'arrive dans la zone en jonglant			+	But sur volée SANS REBOND avant de franchir la ligne
TOTAL SUR 6 POINTS : un passage à droite (3 pts max) et un passage à gauche (3 pts max)					

BAREME						
	1 point	2 points	3 points	4 points	5 points	6 points
Festival et Challenge U13 (G/F) et U15F	0 à 8	9 à 16	17 à 24	25 à 32	33 à 40	41 à 48

c) Classement :

Le classement sera effectué par l'addition des points obtenus grâce aux matches et à la jonglerie au cours des 3 journées

En cas d'égalité de points les critères suivants seront appliqués :

* l'équipe ayant un meilleur résultat à la jonglerie sera privilégiée (somme des 3 journées).

* une équipe 1 sera privilégiée par rapport à une équipe 2 et une équipe 2 par rapport à une équipe 3, et ainsi de suite ...

11- Arbitrage

Un responsable de plateau (autre qu'un éducateur ou dirigeant en charge de l'équipe qui participe aux matches) sera désigné par le club recevant.

Il devra veiller à la neutralité des arbitres (à minima des joueurs de la catégorie U17) pour chaque rencontre.

L'arbitrage à la touche est fait par les joueurs des clubs qui se rencontrent.

12- Intempéries ou impossibilité d'accueillir le plateau par le club recevant

Dans le cas d'intempéries ou d'impossibilité d'accueillir le plateau, le club recevant est responsable d'organiser la journée de remplacement selon les disponibilités du planning ou de transférer l'organisation du plateau vers l'une des autres équipes du rassemblement.

13- Retour des documents au District

Le club recevant a la responsabilité de transmettre au District les documents liés au déroulé du plateau (feuilles challenge et feuilles de licences), **impérativement avant lundi minuit** suivant la manifestation.

Il convient de reporter **correctement et lisiblement** les noms, prénoms et numéros de licence sur les documents (feuilles challenge et feuilles de licences).

Transmission des documents : **via le FAL (Partie ADMINISTRATIVE ET SPORTIVE).**

14- Informations complémentaires :

Lors des rassemblements départementaux du Challenge du samedi 17 mai 2025, le permis à points sera appliqué.

⇒ La fiche d'action PEF aura pour thématique : « **Les 10 ans du PEF : présentation d'une action « Coup de cœur » de ces 10 dernières saisons avec la catégorie U13 G/F et/ou U15 F concernée sur la thématique suivante : Règle du jeu et arbitrage** ».